



11632 - Après avoir prié, il s'est souvenu que ses ablutions avaient été rompues

question

Voici un homme qui a fait ses ablutions dix minutes avant la prière puis il est allé accomplir celle-ci à son heure. Au lendemain, il s'est souvenu que ses ablutions avaient été rompues avant la prière... Que doit-il faire ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Dès qu'il s'en souvient, il doit répéter ses ablutions et refaire la prière en question car le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : Allah n'agrée aucune prière qui ne soit fait dans un état de pureté .